

« Si le printemps revenait »

Sur une proposition de no-made-l'association

Appel à projet

Date : du lundi 4 janvier 2010 au lundi 21 mars 2010

Lieux : le parc Valrose de l'UFR sciences de Nice.



Le printemps : du latin *primus*, premier, et *tempus*, temps, cette saison commençant autrefois l'année

Les mots clés : recherche, découverte, invention, art, sciences création, dialogue, révélation, doute, temps, cycles, nature, couleurs, symboles, vie, mort, jeunesse, jaillissement, métamorphose, résilience, renouveau, espoir, révolution ...

L'Esprit du projet : Investir Le Parc Valrose en hiver devient pour no-made le lieu où le lien se fait entre arts et sciences au travers de la thématique « si le printemps revenait ». Le choix du thème s'est fait spontanément en parcourant le Parc. C'était l'hiver. « Et si le printemps revenait ».

L'intention est de révéler ou de créer les signes d'un printemps réel ou symbolique à venir, et cela pendant les mois d'hiver ; ou de retrouver les traces des printemps enfouis. Les plus beaux printemps ne sont-ils pas ceux que l'on s'invente ?

Esprit et sensibilité scientifiques ou artistiques vont cohabiter le temps de cette saison dans le même lieu, le Parc Valrose. Tout autour dans les bâtiments de la faculté : savoir, culture, recherches, études...Etc. Les artistes investiront l'espace, le Parc, en écho ou en opposition à cette réalité, à son histoire. Le thème ouvre la voie au doute et à l'interrogation qui dans des domaines différents, sont communs à la démarche des chercheurs et des artistes.

Agir sur le temps réel ou fictif, créer un printemps, s'émerveiller, ou se révolter. Le lieu se prête à toutes les divagations, à toutes les utopies sur le devenir du monde. C'est un microcosme. « Si », est la clef de tous les possibles, de l'imaginaire, de l'enchantement. Il introduit le doute, la supposition. Il dérange. Il remet en cause nos certitudes. Il induit le pire : et si le printemps ne revenait pas. L'optimisme : s'il revenait malgré tout. Le merveilleux : s'il revenait différent. Si les changements de saison n'étaient pas ceux que nous attendons, connaissons, ou redoutons ?

Cet espace de création est une chance à saisir pour les 10 ans de no-made. C'est un lieu chargé d'histoire, de culture, de sciences au milieu d'une flore exceptionnelle, et fréquenté par des milliers d'étudiants, de chercheurs et un public diversifié.

Cahier des charges

Conditions générales : œuvres originales à la mesure du lieu (créées pour l'événement), respect du thème.

Le site classé doit être bien évidemment respecté ; pas de dégradation, matériaux et installations capables de résister durant la période aux intempéries, le site étant public les œuvres doivent présenter des normes de sécurité élémentaires, elles ne devront pas présenter de danger pour les visiteurs (risque de chute, de coupure...).

Sélection et nombre d'artistes : propositions examinées par un groupe de sélection pour que le projet global conserve une cohérence et que le cahier des charges soit respecté, 25 œuvres seront retenues. Les sélections sont sans appel et seront communiquées personnellement aux candidats le 10 novembre 2009, sans que les organisateurs soient tenus de justifier leurs décisions.

Dossier de présentation : une notice explicative décrivant clairement le projet avec les matériaux pressentis, la taille de l'oeuvre envisagée et le nombre d'éléments la composant, contraintes d'installation des pages de présentation visuelles (perspective/esquisse de l'oeuvre à main levée/photos de maquette/dessin informatique.) enregistrées sur un CD Rom pour la présentation au groupe de sélection, des photographies d'œuvres antérieures et récentes sur cd-rom, le budget en grande masse et un portrait en bonne définition.

Matériaux : l'artiste est libre de choisir tous types de matériaux en respectant l'environnement du site, les œuvres proposées doivent être visuelles (ce ne sont ni des peintures ni des fresques.)

Vernissage : un vernissage aura lieu le samedi 16 janvier 2010 à 11h00

Assurance : aucune assurance spécifique n'est prévue pour assurer les œuvres. Seule une assurance en responsabilité civile couvre l'association lors de manifestations en cas de sinistres aux personnes physiques.

Budget : l'association examinera les frais engagés et dans la mesure du budget disponible remboursera sur facture, (des demandes de subventions ont été présentées auprès de la ville de Nice, du Conseil Général et de la Région PACA, les fonds ne seront alloués qu'au début de l'année 2010).

Les artistes sélectionnés devront préciser les modalités de réalisation de leurs œuvres.

Date limite d'envoi des documents le vendredi 16 octobre 2010, le cachet de la poste faisant foi ou déposés ce même jour au plus tard à 17h à l'adresse indiquée ci-dessous :
no-made-l'association 23 avenue de Docteur Onimus 06320 Cap d'Ail

L'organisation et les informations complémentaires :
Pour télécharger le dossier descriptif du lieu consulter :

www.no-made.eu
www.clansco.org
<http://territoile.org>

Pour tous les renseignements concernant l'appel à candidature s'adresser à :

Louis Dollé, artiste 06 62 29 26 05 <http://loudolle.free.fr> / louisdolle@yahoo.fr
Denis Gibelin : président de no-made-l'association 06 09 03 33 83 no-ma2@orange.fr
Olivier Roche : de l'association In Situ, 06 14 46 14 16 eau.air2@free.fr
Hélène Krajewicz : 06 22 04 45 11 - h.krajewicz@monaco.mc

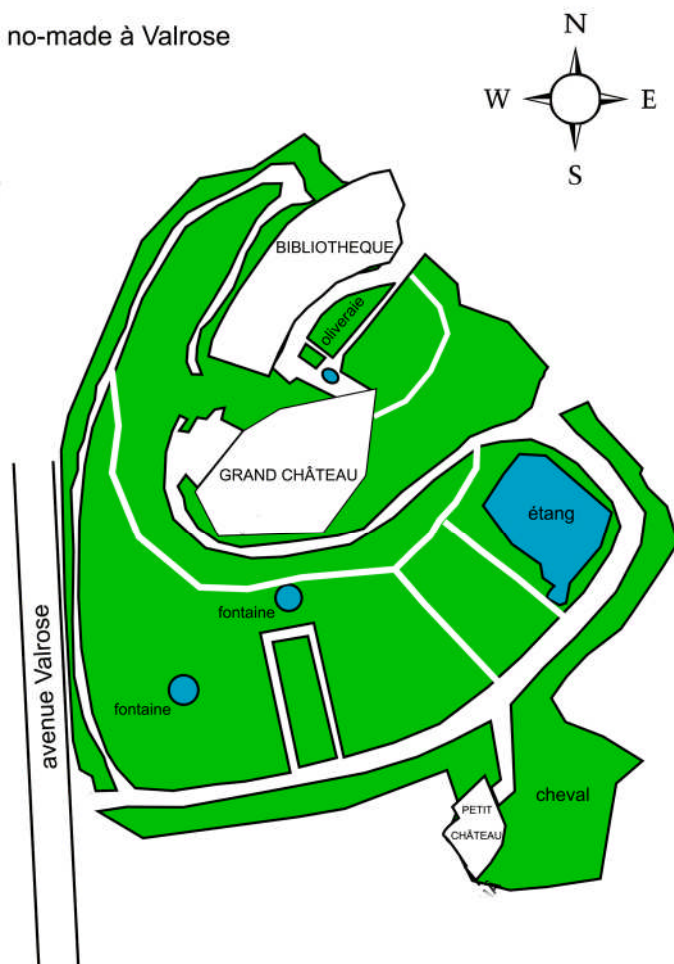
Les sites à consulter pour plus d'informations:

<http://portail.unice.fr/jahia/page1590.html>
www.no-made.eu
www.clansco.org
<http://territoile.org>

Choix de l'emplacement : sur le plan disponible sur le site www.clansco.org, et par des visites du site avec les organisateurs, les samedis :

- 19 septembre ;
- 26 septembre.

no-made à Valrose



Les partenaires

